

NATIONS UNIES  
ASSEMBLEE GENERALE



Distr.  
GÉNÉRALE

A/3241  
1er novembre 1956  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Première session  
extraordinaire d'urgence

CONVOCATION DE LA PREMIÈRE SESSION EXTRAORDINAIRE D'URGENCE  
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Lettre en date du 31 octobre 1956, adressée au Secrétaire général  
par le représentant permanent de la Syrie auprès des Nations Unies

New-York, le 31 octobre 1956

Le Gouvernement syrien prend note de la décision qu'a prise le Conseil de sécurité dans la résolution qu'il a adoptée à sa 751ème séance, le 31 octobre 1956 (document S/3721), de demander la convocation d'une session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale. Le Gouvernement syrien approuve cette décision et demande la convocation immédiate de cette session extraordinaire d'urgence.

Le représentant permanent  
(Signé) Rafik ASHA

-----